

## **JOURNÉE ARABE À ST-HYACINTHE**

**L'association du cheval Arabe du Québec est heureuse de vous annoncer la clinique "For the love of the horse"/Pour l'amour des chevaux, qui aura lieu à Expo agricole de St-Hyacinthe le mardi 28 juillet prochain.**

### **HORAIRE de la journée**

#### **9h00 Licou pur-sang et demi-sang arabe**

JUGE : Janet Henderson

Clinique avec Janet Henderson en après-midi, il faut s'inscrire auprès de votre association via le lien

[https://provincial.acaq.com/formtools/modules/form\\_builder/published/ACAJourneeArabe.php?page=1](https://provincial.acaq.com/formtools/modules/form_builder/published/ACAJourneeArabe.php?page=1)

Une classe licou est aussi prévu pour les chevaux d'ascendances arabe qui participeront à notre activité de l'après-midi.

Nous avons aussi ajouté une classe de showmanship relève, c'est-à-dire que nos petits mousses auront leur classe à eux pour présenter un cheval arabe au licou.

**\*\*AJOUT** il y aura présentation de 4 classes de performances soit :

- Pas et Trot débutant
- Plaisance anglaise (saddleseat/hunter)
- Western Rail (classe selle western régulière)
- Attelage en simple

La clinique sera sous selle, par petits groupe, afin de permettre à chaque participant de profiter de l'expertise de madame Henderson. Les places sont limitées Du au temps limité que nous avons. S'il vous plaît faire parvenir aux inscriptions le plus vite possible au secrétariat arabe.

Nous espérons une activité amicale, avec une belle ambiance, un beau spectacle pour les spectateurs et une belle expérience pour nos participants.

Pour plus d'informations et inscriptions vous pouvez communiquer avec nous via le courriel: [secretaire@acaq.com](mailto:secretaire@acaq.com)

**ENTRÉE** : Mardi le 28 juillet, avant 10h (possibilité d'arriver le lundi matin – Entrée Blanchet).

**DÉPART** : À partir de 21h00 mardi le 28 juillet. Tous les chevaux devront avoir quitté jeudi 29 juillet avant 6h00 AM pour laisser la place à la journée de spécialité des chevaux lourds.

**Box vidé par l'exposant.**

Réchauffement : Le lieu de réchauffement convenu est l'aréna L.-P.- Gauthier de 5h à 8h am maximum selon l'horaire des jugements dans ce dernier.

Nombres de boxes : Le nombre de boxes sera à déterminer avec le nombre d'inscriptions mais il n'y aura pas de gens refusé.

Les stationnements, emplacements des trailers et roulottes/campeurs sont les mêmes que pour les autres exposants. Les remoques doivent être placées au Stationnement de l'école professionnelle EPSH pour les participants de plus que 24h. Les emplacements de roulotte sont payants et sont directement sur le site assist-expo.

## **Règles du concours**

### **1. ADMISSIBILITÉ**

#### ***Propriétaire/Cavalier/Manieur***

Pour inscrire son cheval à une épreuve parrainée par l'acaq, le propriétaire du cheval doit :

- Être membre en règle de l'association du cheval arabe du Québec pour l'année en cours.

Pour participer à une épreuve parrainée par l'acaq, tout cavalier/manieur du cheval doit :

- Être membre en règle de l'association du cheval arabe du Québec pour l'année en cours\*

\*Un cavalier/ manieur qui n'est pas propriétaire du cheval présenté peut se munir d'une carte de membre journalière au coût de 20\$. Cette carte n'est valide que pour la journée de la compétition et est disponible pour les non-propriétaires uniquement.

#### ***Propriété du Cheval***

Pour participer à une épreuve de licou et de performance parrainée par l'acaq, le cheval présenté doit :

- ✓ Être enregistré dans un registre de la race arabe (CAHR ou AHA si les transferts sont en cours);
- ✓ Avoir l'âge requis pour s'inscrire dans une épreuve donnée ;
- ✓ Répondre aux exigences des règlements de compétition applicables
- ✓ Être l'unique propriété du participant ou sous contrat de location légale. Les chevaux achetés avec financement du propriétaire peuvent s'inscrire dans toutes les classes sous le nom de l'acheteur. Un contrat d'achat écrit doit être soumis au secrétaire du concours. Les contrats de location ne seront valides que pour une durée de un (1) an et devront être renouvelé lors d'une prochaine année.

Pour participer à une épreuve de licou (grade) et de performance OPEN du Fun au RV, le cheval présenté doit :

- ✓ Posséder un phénotype (caractéristiques physiques) de la race arabe et/ou avoir la preuve de l'ascendance arabe du cheval présenté.
- ✓ Ne pas être enregistré comme pur-sang dans le registre d'une autre race
- ✓ Avoir l'âge requis pour s'inscrire dans une épreuve donnée ;
- ✓ Répondre aux exigences des règlements de compétition applicables
- ✓ Être l'unique propriété du participant ou sous contrat de location légale. Les chevaux achetés avec financement du propriétaire peuvent s'inscrire dans toutes les classes sous le nom de l'acheteur. Un contrat d'achat écrit doit être soumis au secrétaire du concours. Les contrats de location ne seront valides que pour une durée de un (1) an et devront être renouvelé lors d'une prochaine année.`

Un cheval pur-sang ou demi-sang enregistré dans une autre race (ex. Halfinger) ne peut pas être présenté dans les classes open en tant que "grade" et un cheval déterminé comme « grade » ne peut se présenter seulement dans les classes dites OPEN. Le cheval devra démontrer un phénotype de la race (caractéristiques physiques) et avoir des preuves substantielles d'ascendance arabe.

## 2. INSCRIPTIONS

Il n'y a pas de limite pour le nombre de cheval inscrit par un propriétaire. Les inscriptions doivent être faites par le participant ou son agent autorisé.

Les formulaires d'inscriptions doivent être complétées via Assist-Expo de l'expo St-Hyacinthe. Les frais d'inscriptions doivent accompagner le formulaire d'inscription. Les participants sont responsables des erreurs faites en remplissant le formulaire d'inscription.

Les tarifs de location de stalles, sellerie et emplacement de roulotte sont déterminés par l'organisation de l'exposition agricole de St-Hyacinthe. Les montants demandés pour ces services seront payables à expo St-Hyacinthe. La carte de membre ACAQ et les frais pour la clinique de Madame Janet Henderson sont payables à l'association du cheval arabe du QC et devront être payés avant le début des compétitions directement à une responsable de l'ACAQ. Aucun chèque postdaté ne sera accepté - le chèque doit porter la même date que le formulaire du concours. Le coût pour la clinique est de 20\$ et on doit être membre de l'ACAQ.

Pour des questions de bien-être animal et de sécurité, aucun cheval ne sera toléré dans un enclos temporaire, ou attaché à un véhicule, bâtiment, et ce, de jour comme de nuit.

Les documents suivants doivent être fourni avec le formulaire d'inscription et tous les documents demandés doivent être présentés à l'arrivée sur le site de compétition.

- Copie du certificat d'enregistrement ou une preuve que les papiers sont en attente d'être émis pour les chevaux inscrits dans les classes NON-OPEN
- Copie du transfert de propriété s'il y a lieu
- Copie du certificat de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test Coggins) selon les exigences en vigueur (exigences de Cheval QC)

### **3. MODIFICATION DES INSCRIPTIONS**

Des modifications aux inscriptions du Fun au RV peuvent être apportées en s'adressant au secrétariat de la compétition, au moins 24h avant le début de l'épreuve concernée. Retrait de la compétition Un cheval peut être retiré de la compétition par le comité organisateur, et ce, sans appel et sans remboursement dans le cas suivant : exclusion dans l'intérêt du cheval ou du bien commun des autres participants.

### **4. AGE DU PARTICIPANT**

Celui reconnu sera l'âge du participant au 31 décembre 2023.

- Junior : Enfants : 3 – 11 ans
- Adolescents : 12 – 17 ans
- Senior : Adultes : 18 et +

### **5. BIOSÉCURITÉ**

#### **Anémie infectieuse des équidés (coggins test)**

- Un certificat valide de l'année en cours pour le dépistage de l'anémie infectieuse des équidés est exigé pour chaque cheval présent sur le site, une copie devra être annexée avec l'inscription.
- Le certificat pour les sujets âgés de moins de 6 mois accompagnée de leur mère n'est pas obligatoire, si la mère qui l'accompagne en possède un, valide de l'année en cours.
- Le certificat valide de l'année en cours est obligatoire pour les sujets âgés de moins de 6 mois qui ne sont pas accompagnés de leur mère.
- Tout cheval pour lequel ne pourra être présenté un certificat valide au préposé dès l'arrivée sur le site sera exclu des épreuves et son départ du site de la compétition sera exigé. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Veuillez prévoir d'avoir une version papier de vos certificats de dépistage de l'anémie infectieuse des équidés (test Coggins) à bord du camion de transport des chevaux lors de votre arrivée sur le site.

Laisser à la maison un cheval présentant de la fièvre ou des symptômes de maladie, car il ne sera pas autorisé à accéder au site.

### **6. PREUVE D'ASSURANCE**

Obligation de détenir une assurance responsabilité civile de \$2 000 000 et de présenter la preuve à l'arrivée sur le site. La carte de membre de Cheval Qc est acceptée mais il est fortement conseillé de détenir une preuve d'assurance autre.

### **7. SÉJOUR**

La gestion du terrain et des écuries est fait par l'expo St-Hyacinthe. Vous trouverez les informations nécessaires dans le bulletin des éleveurs fourni par l'expo.

## **8. CLASSES**

Les classes parrainées par l'ACAQ sont celles dont l'Association paye une bourse et/ou fourni un ruban pour celle-ci.

Pour les classes parrainées par l'acaq, n'étant pas une compétition régie par EC, l'association se base sur les règles de celle-ci à titre indicatif seulement pour les classes de performance et licou. L'association invite les membres à consulter les règlements de EC pour avoir les références requises pour les différentes classes (Habillement, allures). Le juge aura donc la liberté de choisir la charte de jugement qui lui convient.

### ***Pour les classes de licou***

Il est interdit d'appliquer de la couleur sur les sabots (noir ou blanc). Le clear est toujours applicable. Le harnachement (licou de présentation) doit être muni d'une sous-gorge. Tout manquement à cette règle pourra entraîner la disqualification

### ***Cavaliers et présentateurs***

Les cavalier et les présentateurs doivent porter le numéro qui leur a été assigné avant le concours. Le numéro doit être visible par le maître de piste et le juge.

### ***Ferrage***

Aucun animal de moins de deux ans ne doit être ferré.

### **Habillement**

La tenue de soirée (ou tenue appropriée propre et soignée) est de mise pour la présentation au licou et classes de performance.

## **9. CLASSES DE CHAMPIONNAT**

Les classes de championnat sont une continuité des classes de qualification et les participants éligibles doivent obligatoirement se présenter dans le championnat ou être excusés de la classe par le juge. Les classes de championnat ne sont pas éligibles pour les bourses.

## **10. RUBANS**

Un maximum cinq rubans seront décernés dans la plupart des classes. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas donner de rubans en cas de manque de ces derniers ou autre.

## **11. BOURSES**

Il n'y a pas de bourses attribuées pour les classes de performance lors de la journée arabe à St-Hyacinthe. Les bourses pour les classes de licous admissibles sont payées par l'exposition et les dates de réception des chèques sont sous la gestion de celle-ci. Les classes licou sport horse et la classe cheval ascendance arabe reçoivent de bourses payées par ACAQ à leur membre. Toutes les classes parrainées par l'ACAQ seront éligibles à des rubans et un tirage de prix de présence.

## **12. PLAINTES**

Chaque participant qui loge une plainte doit l'accompagner d'un dépôt comptant ou d'un chèque certifié de 50,00\$ en déposant la plainte par écrit et la faire parvenir au secrétaire du concours.

### **13. CHÈQUES SANS PROVISIONS**

Pénalité de 50.00 \$. Les inscriptions et autres frais sont payables en argent canadien.

### **14. JUGE**

Si, à cause d'une maladie ou autre raison, le juge désigné est incapable de venir au concours ou de remplir ses fonctions, le comité du concours se réserve le droit de le remplacer par un autre. Personne ne peut s'adresser au juge concernant une décision sauf si une permission lui est donnée par le secrétaire du concours ou par le maître de piste. Ce dernier verra à organiser la rencontre à une heure et un endroit précis.

### **15. HORAIRE**

Le Comité se réserve le droit de modifier l'horaire et l'ordre des classes si nécessaire selon les inscriptions reçues. S'il y a trop de participants dans une classe, celle-ci sera divisée en deux; une annonce à ce sujet sera faite sur les lieux. Le comité se réserve le droit d'annuler une classe si le nombre d'inscriptions pour celle-ci est de 2 et moins.

### **16. DISCIPLINE**

L'association tient à organiser des activités dans une ambiance amicale, rassembleuse et dans un respect de tous les participants et organisateurs. Toute forme de désobéissance ou manque de respect envers les officiels de ce concours de la part soit du propriétaire ou d'un membre de sa famille, du locataire, du palefrenier, du cavalier, du conducteur d'un cheval qui participe à ce concours, entraînera la disqualification du cheval. Les personnes responsables du concours ne seront alors aucunement responsables d'aucun dédommagement envers les fautifs. Les directeurs de l'ACAQ auront le droit d'expulser du site où se tient le concours TOUTE PERSONNE qui ne respectera pas les règles de conduites adéquates et respectueuses envers les participants, les officiels ou les membres de la direction.

### **17. PRÉSENCE DANS LE MANÈGE**

- Sauf pour certaines classes, personne n'est admis dans le manège sauf les participants de cette classe, le juge et les officiels du concours. Le maître de piste est responsable de veiller au bon déroulement des classes et du respect des règles de sécurité et de discipline dans le manège.
- Tout participant doit demander la permission au maître de piste pour sortir son cheval du manège pendant la classe où il est jugé sinon, tous les chevaux de ce participant seront disqualifiés et perdront tous leurs rubans.

### **18. APPEL DES CLASSES**

C'est la responsabilité de chaque participant d'être à la barrière au moment précis. On appellera les chevaux par système de haut-parleurs, mais advenant un bris de système, chacun verra à être là où il se doit; aucune plainte pour ce genre d'inconvénient ne sera retenue et aucune classe ne sera changée sous prétexte que le système de haut-parleurs ne fonctionne pas. Les appels par le système de haut-parleurs sont considérés comme une courtoisie et non une

obligation.

## **19. INSPECTION DU VÉTÉRINAIRE**

Tous les chevaux sont sujets à un examen du vétérinaire pour vérifier l'usage de drogues. La direction se réserve le droit d'exiger un tel examen. La direction se réserve le droit de refuser l'entrée sur le terrain d'un cheval qui a été ou qui est atteint de maladie contagieuse.

## **20. DISQUALIFICATION**

Le propriétaire d'un animal soumis à des mauvais traitements ou à des procédés artificiels qui vont à l'encontre du bien-être de l'animal sera disqualifié. Cette règle s'applique autant pendant la compétition que pendant le temps où l'animal est logé sur le site. Si un participant, ou un membre de sa famille fait une fausse déclaration concernant un cheval, s'il contredit le juge dans l'exercice de ses fonctions, ce participant se verra exclu de la compétition. Si un animal est disqualifié dans une classe, le ruban gagné par ce cheval sera donné au suivant et ainsi de suite.

## **21. OFFICIELS DU CONCOURS**

Les officiels du concours auront la responsabilité de faire respecter tous les règlements.

## **22. DROIT DE RÉSERVE**

La direction se réserve:

- a) Le droit de refuser une inscription;
- b) le droit d'annuler une classe ou il n'y a qu'un seul participant;

## **23. CLASSES OFFERTES**

PRIMES POUR LES CLASSES DE LICOU ARABE

|     |    |    |    |    |    |    |         |
|-----|----|----|----|----|----|----|---------|
| 1er | 2e | 3e | 4e | 5e | 6e | 7e | 8e et + |
|-----|----|----|----|----|----|----|---------|

|    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 90 | 80 | 70 | 60 | 55 | 50 | 45 | 40 |
|----|----|----|----|----|----|----|----|

CLASSES DE LICOU DE LA JOURNÉE ARABE (payées par l'expo)

Poulain né en 2026

2. Poulain né en 2025

3. Poulain né en 2024

Champion junior

Champion junior de réserve

4. Pouliche née en 2026

5. Pouliche née en 2025

6. Pouliche née en 2024

Championne junior

Championne de réserve junior

7. Étalon de race pure né en 2023 ou avant
8. Jument de race pure née en 2023 ou avant
9. Hongre de race pure tout âge  
Grand(e) Champion(ne) Suprême  
Grand(e) champion(ne) Suprême de réserve
10. Tête la plus classique \*\*\*\* PARAINNÉE PAR ACAQ AVEC RUBAN
11. Cheval le plus classique \*\*\*\* PARAINNÉE PAR ACAQ AVEC RUBAN
12. Demi-sang arabe enregistré (tout sexe/âge)
13. Cheval avec ascendance arabe (tout âge/sexe) \*\*\*\* PARAINNÉE PAR ACAQ prime par ACAQ
14. RHQ -Showmanship- cheval Arabe
15. Liberté (2 ans et plus) – BOURSE 100\$ et RUBAN donné par ACAQ \*\*\*\* PARAINNÉE PAR ACAQ

*Les classes de performance offertes sont : \*\*\*\* PARAINNÉE PAR ACAQ*

- **Pas et Trot débutant**
- **Plaisance anglaise (saddleseat/hunter)**
- **Western Rail**
- **Attelage en simple**

#### **15. Liberté (2 ans et plus)**

Un cheval ps arabe ou demi-sang arabe présenté en liberté sans licou pendant 2 minutes pour démontrer ses allures et sa prestance avec animation musicale. Ensuite 1 minute pour attraper le cheval et mettre le licou. Le gagnant est déterminé par le type, la présence et charisme, le mouvement, l'utilisation de l'arène et la participation de la foule.

#### **14. RHQ – Showmanship relève open**

Un cheval ps arabe ou demi-sang arabe ou « Grade » présenté par un jeune membre de moins de 18 ans, les plus jeune peuvent être accompagné par une aide.

Western Rail : consiste en une classe de selle équitation western, avec des allures un peu plus rapides que la plaisance western.